



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme du baccalauréat

Question au Gouvernement n° 598

Texte de la question

## RÉFORME DU BACCALAURÉAT

**M. le président.** La parole est à Mme Nadia Essayan, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

**Mme Nadia Essayan.** Avant de m'adresser au ministre de l'éducation nationale, je voudrais remercier Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, qui est venue à la rencontre du groupe de jeunes autistes de mon département que j'avais invité à visiter l'Assemblée nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe REM.*)

Monsieur le ministre, je voudrais revenir sur la réforme du baccalauréat que vous avez présentée aujourd'hui en conseil des ministres. Cette réforme était attendue depuis longtemps.

En effet, le baccalauréat est, dans notre République, un rite de passage auréolé d'histoire, mais chargé du poids des années, et qui souffre aujourd'hui de nombreux maux : filières hiérarchisées, avec son incontournable voie d'excellence ; mentions trop nombreuses, faisant état de taux de réussite très élevés, en décalage avec l'impression générale, vérifiée par les études réalisées sur le sujet, d'une baisse du niveau des élèves ; compétences peu identifiées ; rattrapages peu lisibles.

Nous le savons tous, la réforme du bac était rendue nécessaire par la progressive dévalorisation dont cette épreuve faisait l'objet. Il était donc urgent de mener de front une révision, non pas seulement de la seule épreuve du baccalauréat, mais aussi du fonctionnement du lycée dans son ensemble.

Mais tout cela n'aura de justification que si la réforme aboutit à un véritable saut qualitatif. Le baccalauréat et les années lycées doivent contribuer à sanctionner des compétences plus précises, mieux mises en valeur, à en développer de nouvelles, à permettre des parcours plus spécialisant, à renforcer le lien avec l'enseignement supérieur et la future loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

Monsieur le ministre, que pensez-vous des inquiétudes qui se font jour dans l'opinion publique et dont vous n'ignorez rien ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

**M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale.** Merci, madame la députée, d'avoir insisté sur l'importance de cette réforme qui aura beaucoup d'effet sur les élèves mais aussi sur l'ensemble de notre société.

L'un de ses premiers effets sera de décongestionner les mois de mai et juin. Dès lors que quatre épreuves se

dérouleront en contrôle terminal, dont deux passés au début du troisième trimestre et deux à la fin, c'est toute l'organisation du lycée qui s'en trouvera bouleversée. Les élèves de seconde et de première continueront de travailler jusqu'à fin juin, et les élèves de terminale presque autant.

Ce sera déjà un premier effet très concret pour notre système éducatif.

Par ailleurs, cette réforme garantira davantage l'égalité entre les élèves, en permettant de renforcer les possibilités au niveau de l'ensemble des lycées de notre pays.

**M. Adrien Quatennens.** Faux !

**M. Jean-Michel Blanquer**, *ministre*. Surtout, elle permettra de faire évoluer l'accompagnement personnalisé. Plus de temps sera consacré à l'orientation.

Cette réforme va dans le sens de la liberté car les lycéens, en ayant plus de choix, auront plus de chances de réussir. Les disciplines de spécialité qu'ils éliront correspondront à des goûts, des passions, qu'ils pourront approfondir.

Ce sera un baccalauréat d'excellence. L'on se plaint aujourd'hui d'une certaine artificialité de cet examen. Nous voulons, par cette réforme, permettre d'approfondir les matières enseignées afin que les élèves les maîtrisent davantage.

C'est aussi le sens de la réforme des programmes. Nous engageons aujourd'hui, en effet, avec le Conseil supérieur des programmes, la révision des programmes du lycée. Dans les prochains mois, ils traduiront cette nouvelle volonté de qualité au service de la réussite de tous les élèves. (*Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM et REM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Nadia Essayan](#)

**Circonscription :** Cher (2<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 598

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 février 2018](#)